

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1882.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

---

1882

## MÉDAILLES DE FAMILLE.

---

PL. XII, N<sup>o</sup> 1 A 3.

---

N<sup>o</sup> 1.

MÉDAILLE COULÉE EN CUIVRE JAUNE, TRAVAIL GROSSIER.

Un chevalier tenant un drapeau à la main et monté sur un cheval au galop, à gauche.

Légende circulaire : GRAF BERNHARD DER GUTE BESCHIRME UNS. (Comte Bernard le Bon, protège nous.)

*Rev.* Écusson aux armes de la ville de Horstmar, d'or à six burelles d'azur, au lion de gueules couronné d'or brochant sur le tout ('). Légende : STADT HORSTMAR 1634.

La ville de Horstmar, située dans le comté du même nom, à trois milles nord-ouest de Munster, fut anciennement la résidence de très puissants dynastes, qui étaient, dans toute l'acception du mot, seigneurs et maîtres chez eux. La noblesse inférieure leur était soumise et ne pouvait sans leur consentement s'établir ailleurs ni même se marier. Ils avaient beaucoup de vassaux, possédaient des terres allodiales et appartenaient à la haute noblesse immédiate de l'empire.

(') Tantôt l'écu des armes de Horstmar est burelé d'or et d'azur, tantôt il est chargé de burelles dont souvent le nombre varie.

Le premier dynaste de Horstmar, dont on a avec certitude connaissance, est le comte Bernard I<sup>er</sup> (1), mentionné pour la première fois dans une charte de 1146. Son fils Wichbold (1154-1189) eut deux fils, Guillaume (1189-1199) et Bernard le Bon (1189-1227), le célèbre et fameux héros. Guillaume eut un fils nommé Otton I<sup>er</sup> (1214-1255), qui, en épousant Adelheit, héritière de Ahus ou Ahaus et Diepenheim, acquit ces domaines.

Leur fille Béatrice, qui épousa Frédéric comte de Rietberg, obtint Horstmar, tandis que leur fils Bernard III (1255-1295), qui continua la lignée, obtint Ahaus et Diepenheim.

Horstmar passa en 1269 au pouvoir de l'évêque de Munster, tandis qu'Ahaus ne subit le même sort qu'en 1406. Alors, transformés en bailliages, celui de Horstmar, qui, après celui de Wolbeck, était le plus considérable de l'évêché, comprenait trente-trois paroisses et six villes : Horstmar, Coesfeld, Billerbeck, Metelen, Schöppingen et Ochtrup ; le bailliage d'Ahaus comprenait également six villes : Ahaus, Borken, Vreden, Ottenstein (fondée en 1316 par Otton II de Ahaus), Süd-Lohn et Stadt Lohn (2).

(1) D'après M. Julius Ficker (voyez *Zeitschrift für vaterländische Geschichte und Alterthumskunde*, publié par la Société historique et archéologique de Westphalie, t. XIV, article n° IV, *Herr Bernhard von Horstmar*, p. 292), Bernard I<sup>er</sup> de Horstmar aurait été le fils de Wichbold, mentionné dans une charte de l'an 1134 avec son fils Bernard, seulement avec leur nom de baptême.

(2) Pour les détails généalogiques et géographiques, voyez A. FAUNE, *Forschungen*, t. II, 1<sup>re</sup> partie. II, *Die Dynasten und Grafen von Horstmar*

En 1803, le recez général de la députation de l'empire accorda, à titre d'indemnité pour les possessions immédiates, situées sur la rive gauche du Rhin, perdues par suite de la paix de Luneville : au Wild- et Rhingrave de Salm, de la ligne de Grumbach, le bailliage de Horstmar et aux princes de Salm-Salm et de Salm Kyrbourg, pour être possédés en commun, les bailliages d'Ahaus et de Bocholt, dont ce dernier céda sa part au prince de Salm-Salm en vertu du traité de 1825. Par l'acte de la confédération du Rhin, le comté de Horstmar fut soumis en 1806, comme souveraineté médiatisée (*Standesherrschaft*), à la souveraineté du grand duc de Berg; par sénatus-consulte du 13 décembre 1810, Horstmar ainsi qu'Ahaus furent réunis à l'empire français et, en 1815, l'acte du congrès de Vienne soumit le comté de Horstmar et la principauté d'Ahaus, comme souverainetés médiatisées (*Standesherrschaften*), à la couronne de Prusse (1). A cause de cela, Frédéric Guillaume III, roi de Prusse, ajouta, en 1815, à ses nombreux titres aussi ceux de prince (*Fürst*) d'Ahaus et comte de Horstmar (2), titres qu'il abandonna ensuite, avec beaucoup d'autres, lorsqu'il jugea bon d'en rétrécir un peu la liste énorme. Le Wild- et Rhingrave Charles-Auguste obtint de la

*und Ahaus oder Nahaus*. pp. 57-125; l'almanach comtal de Gotha de 1869, à l'article *Nahaus*, pp. 595-606; H. GNOTZ, *Stammtafeln*, p. 464, et Dr C. TÜCKING, *Geschichte der Herrschaft und der Stadt Ahaus*.

(1) Voyez l'almanach de Gotha de 1836, pp. 214-216, et *Genealogisch-historisch-statistischer Almanach für das Jahr 1837*, pp. 402-405.

(2) J.-D.-F. RUMPF et P. SINNOLD, *Neueste geographisch-statistische Darstellung des Königlich-Preussischen Staates*. Berlin, 1816, p. 17.

Prusse, le 11 mars 1817, la dignité de prince, sous le nom de Salm-Horstmar.

En 1634 et 1635, la ville de Horstmar eut beaucoup à souffrir de la guerre. Le lieutenant-colonel commandant électoral-hessois, Carl Rabenhaupt, envoya l'ordre à la ville de Horstmar, daté de Steinfurt, le 3 janvier 1635, de démolir le château fort, ses portes et ses ponts, avec menace de réduire en cendres le château ainsi que toute la ville, si ses ordres n'étaient pas exécutés et si l'ennemi s'emparait de la ville<sup>(1)</sup>. L'ordre fut exécuté et le château rasé.

Le comte Bernhard le Bon, représenté à cheval, sur cette médaille, et à qui s'adresse l'invocation qui forme la légende, comme s'il était un saint, est évidemment le célèbre héros et diplomate Bernard II de Horstmar, fils de Wichbold et frère de Guillaume, et qui s'acquit par sa valeur le surnom d'Achille de la Westphalie<sup>(2)</sup>, et par ses vertus celui de Bernhard le Bon<sup>(3)</sup>. Il prit une part très active au Croisades et fit des prodiges de valeur. Aussi Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, et Philippe-Auguste, roi de France, lui témoignèrent la plus grande estime ; il fut généralement reconnu comme le plus vaillant héros de l'Allemagne, plusieurs fois ambassadeur de l'empereur Otton IV et de l'empereur Frédéric II à la cour d'Angleterre.

A la célèbre bataille de Bovine, 1214, la garde de

(1) L'original est conservé aux archives de la ville de Horstmar.

(2) SCHATEN, *Annales Paderb.*, p. 4021 et 4022.

(3) NUNNING, *Monumentorum Monasteriensium. Monumentum I Ahusio Sacrum*, p. 17.

l'étendard de l'empire d'Allemagne lui fut confiée, avec cinquante chevaliers d'élite, dont le cri de guerre était *Horstmar! Horstmar!* Il y sauva l'empereur Otton IV. Sans se préoccuper de son propre danger, il saute de son cheval et le donne à l'empereur, qui s'enfuit ; puis, à pied, il couvre la retraite de son souverain et se défend comme un lion ; mais, succombant sous le nombre, il est fait prisonnier, avec son neveu Otton, et conduit à Paris, au grand Châtelet. Après qu'il fut remis en liberté, plusieurs missions diplomatiques lui furent confiées. Ce fameux héros tant aimé et honoré, trouva enfin la mort à la bataille de Koevorden, livrée, en 1227, entre l'évêque d'Utrecht, Otton vander Lippen, et Rudolphe de Koevorden.

Son corps fut transporté à Horstmar où il est enterré dans l'église. Dans le chœur de cette église, il y avait une fresque représentant Bernard le Bon, de Horstmar, à cheval ; au-dessus duquel on lisait cette épitaphe :

ANNIS BIS DENIS SEPTENIS MILLE DUCENIS  
AD VADA VACCINA PATUIT MISERANDA RUINA  
BERNARD TYRONIS IN FESTO PANTALEONIS.

DIT WAS DE BESTE IN SINEN DAGEN,  
DAT HORET MAN VON HEIDEN UND CHRISTEN SAGEN.  
ICK WILL EIN NENNEN UP DEN PORT  
VOR COVORT WARD ER ERMORD.

Malheureusement, l'un et l'autre ont été recouverts d'une couche de chaux.

On voit également, dans la façade d'une maison, à Horstmar, une pierre sculptée, représentant ce héros à cheval, avec l'inscription :

BERNARD DER GUTE VON HORSTMAR.  
DER DEN NAMEN DER GUTE ERWARB,  
UND IN VRIESSLAND DEN HELDENTOD STARB.  
SO DARGESTELLT AUF DIESEM BILDNISSE.

(Bernard le Bon, de Horstmar, qui acquit le nom du Bon, et qui mourut de la mort des héros en Frise, est représenté ainsi sur cette image.)

Voyez pour les détails de la vie et des exploits de ce héros : A. FAHNE. *Forschungen*, t. II, 1<sup>re</sup> partie. II. *Die Dynasten und Grafen von Horstmar und Ahaus oder Nahaus*, pp. 58, 70-74 et 116. — JULIUS FICKER. *Herr Bernhard von Horstmar*. (*Zeitschrift für vaterländische Geschichte und Alterthumskunde*, publiée par la Société historique et archéologique de la Westphalie, t. XIV, pp. 291-306.) — *De Slag bij Koevorden in het jaer 1227*. (*Tijdschrift voor geschiedenis, oudheden en statistiek van Utrecht*, t. I, 2<sup>e</sup> partie.) Le célèbre poète néerlandais, M. J. Van Lennep, lui a aussi consacré un beau poème intitulé *de Slag bij Coevoorde*, etc , etc.

La signification de cette médaille ne nous paraît pas très claire. Les habitants de la ville de Horstmar, se sachant depuis longtemps menacés de voir démolir le château fort, dont ils étaient si fiers, ont-ils voulu détourner le péril en invoquant le secours et la protection de Bernard le Bon, tout comme s'il eût été un saint ?

Sa haute intelligence, sa valeur, son intrépidité, sa force physique, sa générosité et sa bonté, toutes ces vertus mêlées, furent cause qu'il fut considéré comme le

plus bel ornement de la chevalerie allemande; aussi la reconnaissance nationale a consacré son nom.

Les récits de ses prouesses et de ses vertus, les traditions populaires sur ses exploits ne le firent que grandir aux yeux du peuple, qui bientôt ne pouvait plus se le représenter qu'entouré d'une auréole : dès lors il n'est pas étonnant que, dans des moments de danger, ils l'aient considéré presque comme leur patron, et l'aient invoqué.

Voilà comment nous croyons pouvoir expliquer cette curieuse médaille. Rappelons ici que, lors du siège d'Aire, en 1641, on distribua également des médailles pieuses, à l'effigie de saints.

N° 2.

JETON DE MARIAGE EN ARGENT, GRAVÉ AU BURIN.

✠ APETHN ΠΟΝΟΣ ΜΕΤΟΦΕΛΛΕΙ 1578.

(Le travail ou le labeur augmente beaucoup la vertu.)

*N. B.* Μεγαφελλειν paratt être un verbe composé très peu usité.

Écusson composé des armes de Nahuys et de Lichtenstein, parti, au 1<sup>er</sup>, écartelé d'or et de gueules (principauté d'Ahaus) avec un écusson en abtme, parti 1<sup>o</sup> d'or à sept burelles d'azur, au lion de gueules couronné d'or brochant sur le tout (comté de Horstmar) 2<sup>o</sup> d'argent au château à trois tours de gueules (seigneurie de Borken) et au 2<sup>e</sup> coupé d'or et de gueules (Lichtenstein).

L'écu est sommé d'une couronne et accosté des initiales H.-L (Henri et Louise.)



*Rev.* Jésus et la femme samaritaine, près du puits ; à l'exergue : JON., 4, vers 7.

Nous lisons au verset 7, chap. IV de l'Évangile selon saint Jean, ce qui suit :

« Une femme samaritaine y étant venue pour puiser de l'eau, Jésus lui dit : Donne-moi à boire. »

Henri IV de Nahuys, seigneur de Borken, était fils d'Otton III et descendant légitime et en ligne mâle et directe des seigneurs-nobles et comtes de Horstmar et d'Ahaus, Ahuis ou Nahuys (1) en Westphalie. Il est mentionné, avec son père et son grand-père Jean III, dans une charte de l'an 1559 (2 décembre) (2) où Bernard de Raesfeld, évêque de Munster, les confirme dans leurs anciens droits, en se référant à la charte de son prédécesseur Conrad, comte de Rietberg, évêque de Munster, de l'an 1503 (3), par laquelle Henri III de Nahuys et son fils Jean III (bisaïeul et aïeul de Henri IV) sont reconnus comme descendants directs et légitimes d'Otton I<sup>er</sup> d'Ahues ou Ahaus (1214-1247) et des ancêtres de celui-ci, les seigneurs-nobles de Horstmar, et par laquelle leur droit de blasonner les armes d'Ahaus avec celles de Horstmar et celles au château de gueules (qui est de Borken ainsi qu'on le verra au numéro suivant par la

(1) Quant à l'orthographe du nom d'Ahaus, nous ferons remarquer que, dans les anciennes chartes, on écrivait ce nom tantôt von Ahus, von Ahues, von Ahuis, von den Ahus, von deu Nahus, von den Nahuse, von Nahus, von Nahuys, etc. Voyez A. FARNE, *Forschungen*, t. II, 4<sup>re</sup> partie. *Die Dynasten und Grafen von Horstmar und Ahaus oder Nahaus*.

(2) Publiée par A. FARNE, *Forschungen*, t. II, 4<sup>re</sup> partie, p. 109.

(3) *Ibid.*, pp. 107-108.

charte de l'an 1644), comme armoiries de naissance (*als angeboren Wappen*) et comme preuve de leur descendance directe et légitime des dynastes d'Ahaus et de Horstmar, est reconnu et confirmé tant pour eux que pour leurs descendants légitimes.

Otton I<sup>er</sup> seigneur d'Ahaus, de la maison de Horstmar, dont il est fait mention dans la charte précitée de 1503, était fils de Guillaume de Horstmar (1189-1199), petit-fils de Wichbold de Horstmar (1154-1189) et arrière-petit-fils de Bernard I<sup>er</sup> de Horstmar (1146-1181) ; il épousa Adelheid, héritière d'Ahaus et Diepenheim, et acquit par ce mariage ces domaines.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, leur fille Béatrice, qui épousa Frédéric comte de Rielberg, obtint Horstmar, tandis que leur fils Bernard III (1255-1295), qui continua la lignée, reçut Ahaus et Diepenheim.

Le comté de Horstmar passa, en 1269, au pouvoir de l'évêque de Munster, et la souveraineté d'Ahaus, en 1406.

Henri IV de Nahuys épousa Louise de Lichtenstein, fille de Christophe ; notre jeton nous apprend que ce fut en 1578. De ce mariage naquit un fils, nommé Christophe, comme son aïeul maternel, qui continua la lignée.

La même devise grecque se trouve également sur son sceau (1) et autour de son portrait dessiné sur parchemin par Henri Goltius.

(1) Le sceau de Henri IV de Nahuys représente les armes de Nahuys, décrites plus haut, surmontées d'une couronne et accostées des initiales H—N (Henri de Nahuys) ; autour sur une banderolle sa devise grecque : ΑΡΕΤΗΝ ΠΟΝΟΣ ΜΕΤΟΦΕΛΛΕΙ.

Les armes réunies de Nahuys et de Lichtenstein, se trouvent aussi sur un portrait en miniature, peint sur papier, représentant Louise de Lichtenstein, épouse de Henri IV de Nahuys, debout tenant son écusson en losange à la main.

Le comté de Horstmar est situé en Westphalie, au nord-ouest de Munster.

La principauté d'Ahaus est aussi située en Westphalie, à l'ouest de Munster.

La seigneurie de Borken est située également en Westphalie, au nord est de Wesel.

Les seigneurs et comtes de Horstmar et d'Ahaus, jouèrent, au moyen âge, un rôle assez important. Aussi, les trouve-t-on souvent mêlés aux affaires des évêques d'Utrecht et des comtes de Gueldre, à leurs guerres et à leurs disputes. Ainsi le héros, Bernard II de Horstmar, succomba à la bataille de Koevorden, en 1227, comme allié de l'évêque d'Utrecht, Otton Van der Lippe; Jean 1<sup>er</sup> d'Ahaus, fils de Bernard III, fut, en 1312, arbitre entre l'évêque de Munster, Louis II, landgrave de Hesse, et Renaud 1<sup>er</sup>, comte de Gueldre; son fils Bernard IV d'Ahaus eut d'abord des contestations avec Jean de Diest, évêque d'Utrecht, qui se terminèrent, en 1325, par la conclusion d'une alliance, et puis, Bernard s'engagea à aider et à défendre Jean de Diest, contre l'évêque de Munster, et, en 1326, Jean de Diest lui confia, pour un an, les soins du gouvernement de l'évêché d'Utrecht, etc.

N° 3.

MÉDAILLE MORTUAIRE EN ARGENT, GRAVÉE AU BURIN.

Dans une couronne de laurier, les armoiries de Nahuys. Écu écartelé d'or et de gueules (principauté d'Ahaus), en surtout un écusson coupé 1° d'or à six (1) burelles d'azur au lion de gueules couronné d'or brochant sur le tout (comté de Horstmar), 2° d'argent au château à trois tours de gueules (seigneurie de Borken).

L'écu est sommé d'un heaume couronné. Cimier : deux cornes de buffle coupées, la première d'or et de gueules, et la deuxième de gueules et d'or (Ahaus); entre les deux un château de gueules (Borken); surmonté d'un lion naissant de gueules couronné d'or (Horstmar); le tout entouré d'un manteau doublé d'hermine.

Rev. Dans le champ : au haut, une tête de mort posée sur deux os en sautoir et surmontée d'un sablier ailé,

PETRUS COMES A NAHUYS  
*Peellandiæ & Kempelandiæ*  
*Gubernator*  
*Præfectus Consul et Scabinus*  
*Oirschoti*  
*Obijt 3 Januarij*  
MDCLXXVIII  
ÆT SUÆ 56.

Pierre de Nahuys, fils de Christophe et de Marie van

(1) Le nombre de burelles varie souvent, l'écu est quelquefois aussi burelé.

Ommeren, naquit le 18 mars 1622. Il est mentionné dans deux chartes de Ferdinand de Bavière, archevêque et électeur de Cologne, évêque de Munster, de Paderborn et de Liège, etc. Dans l'une de 1626 (8 nov.) (1), qui contient la confirmation de la charte précitée (voyez le numéro précédent) de Conrad de Rietberg, évêque de Munster, de l'an 1503, il est mentionné avec son père Christophe et son frère Henri V.

Dans l'autre, de 1644 (24 juin) (2), qui contient, avec référence aux chartes précitées de 1503 et 1626, la confirmation de ses anciens droits de blasonner les armes d'Ahaus avec celles de Horstmar et de Borken, il est constaté que, vu qu'il a fourni les preuves irrécusables que ces ancêtres, les seigneurs d'Ahaus et de Horstmar, possédaient et exerçaient depuis des temps très anciens les droits comtals, et que les bailliages de Ahaus et de Horstmar sont connus comme étant des comtés, le rang comtal lui revient de droit par sa naissance, et par conséquent le droit, tant pour lui que pour ses descendants légitimes, de porter le titre de comte est reconnu et confirmé (3).

(1) Publiée par A. FAUNE, *Forschungen*, t. II, 1<sup>re</sup> partie, pp. 409-410.

(2) Citée par H. GROTE, *Stammtafeln*, p. 464.

(3) Voici la copie textuelle de cette charte, transcrite d'après l'original :

• Wir FERDINAND, von Gottes gnaden, Ertzbischof zu Cöln vnd Chur-  
• fürst, Bischof zu Münster, Paderborn vnnnd Luttigs, Administrator  
• der Stift Hildesheim, Berchtszgaben vnnnd Stabüll, Pfaltzgraffen  
• bei Rhein, In Ober vnnnd Nieder Båyeren, Westphalen, Engeren  
• vnnnd Bullion, Hertzogen, Marggraffen zu Frauchimondi, thun kundt  
• nachem Wir Christoffel van Nabuys seine Kinder Peter vnnnd Hein-

Pierre de Nahuys assista aux négociations de la paix de Westphalie à Munster.

A cette occasion les ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances, les États des Provinces-Unies des Pays-Bas, assistèrent comme parrains et témoins au baptême de son fils Christophe, né le 11 juillet 1646 et mort sans postérité le 30 octobre 1696.

Pierre avait épousé le 11 juin 1645, Catherine Soetens,

« rich, vñnd ihre gesetzmässige Nachkommen die alten Rechten zum  
« Füren des Siegels von Ahaus, wie angeborenes Familien Wappen  
« zusammengesetz mit den Horstmarsche vñnd Borkensche Wappen,  
« entweder wie Bückschild oder wie Mittel vñnd kleines Wappenschild,  
« welche durch den Ehrwürdigen in Got Conradt von Rielbergen,  
« Bischof zu Münster, an Henrich van Nahuys Ritter vñnd dessen Sohn  
« Johan, Vrgrossvater des genanten Christoffels, zugelassen vñnd  
« bestätigt haben. vñnd Nachdem gesachten Peter van Nahuys vns  
« vollkommen bewisen hat, wie vns schon bekant war, dasz seine  
« Vorellern die Herren von Ahaus vñnd Horstmar, von alten Zeiten  
« her graffen Rechten besazzen vñnd ansühten. vñnd dasz vnserer  
« fürstliche Aembter Ahaus vñnd Horstmar desswegen auch wie Graff-  
« schafften bekant sind.

« Alss ist dasz Wir, demnach Peter der Graffenstand gesetzlich  
« angeboren ist, ihm vñnd seine gesetzmässige Nachkommen das Recht  
« zum Füren des Graffen Tituls zulassen vñnd bestättigen, aber alles  
« jedoch vnns vñnd vnseren Nachkommen in vnserer Rechten auf  
« Ahaus vñnd Horstmar vñnabbrüchig. Wir wollen Ihn daran nicht  
« hindern aber Wir wollen behelflich sein vñnd bevelen dasz diese  
« Patenten in Obacht genommen sollen werden. Zur wahrheits Vrkundt  
« haben Wir vnse Siegelt an diesen Brieff thun anhangen am Vier vñnd  
« zwanzigsten Juny desz Tausent Sechshundert Vier vñnd Viertzig-  
« ten Jahrs. »

A cette charte est appendu un sceau en cire rouge, avec un écusson écartelé de Bavière et du Palatinat. Sur le tout : Munster. Au tour : FERDINAND · D · G · ARCHIEP · COLON · EPISC · MONASTA.

morte le 23 juin 1689, dont il eut plusieurs enfants, entre autres Henri VI, né en janvier 1656, qui continua la lignée et qui supprima le particule *de (van)* devant son nom.

Après la conclusion de la paix, à Munster, Pierre s'établit dans les Provinces-Unies, et fut bientôt nommé stadhouder de Peelland et de Kempeland, drossart de Oirschot, charges qu'il occupa jusqu'à sa mort, comme le prouve un ordre adressé à lui, par Guillaume III, prince d'Orange et stadhouder des Provinces-Unies, en date du 16 octobre 1675 (*Sijne Hoogheijt last ende ordonneert hiermede den Edel Hoog geboren Heere Petrus Grave van Nahuys Drost van Oirschot en Stadhouder van Peelland en Kempeland, etc.*) et sa médaille mortuaire de 1678 où il est qualifié de ces mêmes titres.

Il décéda à Oirschot, le 3 janvier 1678, et fut enterré dans l'église d'Oirschot, le 10 du même mois. Ses funérailles furent très pompeuses, à en juger d'après un dessin à l'aquarelle de l'époque, représentant le cortège. Le cercueil est devancé par des trompettes, deux chevaux de deuil, des personnes portant son drapeau à armoiries, sa cotte d'armes, son épée, ses gantelets et ses éperons, ainsi qu'une grande table avec ses pleines armoiries.

« *Bergraffenisse van zali: Graaff Petrus van Nahuys, Landdrost van Oirschot, Stadhouder van Peelland & Kempeland, 10 Januarij a<sup>o</sup> 1678.* »

La médaille que nous venons de décrire, est une de celles qui furent distribuées à cette occasion.

C<sup>te</sup> MAURIN NAHUYS.

---

